

Documents. Les services collectifs : caractérisation et effet redistributif



● **L'État-providence est également celui qui a développé la production d'un ensemble de services collectifs**, qui répondent aux besoins de la collectivité, non satisfaits par le marché : soit parce qu'ils ne sont pas individualisables (l'éclairage public), soit parce qu'ils ne sont pas rentables pour une exploitation privée (la distribution du courrier sur l'ensemble du territoire), mais considérés par les pouvoirs publics comme relevant de l'intérêt général. Ils répondent donc à un objectif de protection des individus et de réduction des inégalités.

● **Les services publics peuvent être financés par les prélèvements obligatoires**, dans ce cas ils sont gratuits ou quasi gratuits : en France, c'est le cas de la justice, de l'éducation (publique) ou encore de la sécurité/défense (police, gendarmerie et armée). Mais ils peuvent être aussi payants, c'est-à-dire financés par les usagers, comme les transports en commun ou encore la collecte et le traitement des eaux usées.

● **Ces services publics s'exercent donc sous l'égide des pouvoirs publics** et peuvent être assurés par l'administration ou par des entreprises (privées ou publiques) mais leur exploitation doit répondre à trois principes fondamentaux :

ABC Excellence S.E.S. Terminale E.S., Jean-Louis et Franz Badufle

Un service collectif financé par l'impôt peut lui aussi avoir des effets redistributifs sur les revenus des ménages et donc réduire les inégalités de situation. C'est ce qui se produit quand les ménages qui ont des revenus primaires faibles et qui contribuent peu ou pas au financement du service collectif en bénéficient dans des proportions au moins aussi importantes que les autres ménages. Cette forme de consommation collective vient augmenter les sommes disponibles pour d'autres usages, on peut calculer d'ailleurs le revenu disponible brut ajusté, pour tenir compte des effets redistributifs de ces services collectifs fournis gratuitement ou à un prix inférieur à leur coût de production. Quand ce service collectif permet d'assurer l'égalité d'accès aux moyens de réussir, il assure en même temps une forme d'égalité des chances et contribue à l'égalité des situations.

Fiche Eduscol

Documents. La redistribution : un certaine efficacité

4. Montants moyens des prélèvements et prestations par unité de consommation en 2012

en euros par UC

	Fractiles de niveau de vie avant redistribution ¹							Ensemble
	D1	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	D10	
Revenu avant redistribution (A)	4 128	7 266	15 591	21 474	28 623	55 292	72 195	25 649
Prélèvements	- 165	- 333	- 1 010	- 2 066	- 3 501	- 10 707	- 15 886	- 3 523
Financement de la protection sociale	- 209	- 369	- 857	- 1 420	- 2 073	- 4 304	- 5 716	- 1 804
Cotisations sociales ²	- 101	- 196	- 457	- 763	- 1 146	- 2 195	- 2 819	- 951
Contributions sociales	- 108	- 173	- 400	- 657	- 927	- 2 109	- 2 898	- 853
Impôt directs	45	36	- 154	- 646	- 1 427	- 6 404	- 10 170	- 1 719
Impôt sur le revenu (y c. PPE et crédits d'impôt)	76	103	71	- 295	- 971	- 5 735	- 9 409	- 1 365
Taxe d'habitation	- 32	- 67	- 225	- 351	- 456	- 669	- 761	- 354
Prestations	5 985	4 332	1 266	736	480	335	345	1 430
Prestations familiales	1 925	1 575	775	560	396	285	298	718
Allocations familiales	881	737	387	292	236	244	264	379
Autres prestations familiales ³	1 044	839	388	268	160	42	34	339
Aides au logement	1 831	1 350	273	77	38	18	18	351
Minima sociaux ⁴	2 229	1 406	218	100	46	31	29	360
Revenu disponible (B)	9 948	11 266	15 847	20 145	25 602	44 919	56 654	23 556
Taux de redistribution (B-A)/A	141,0	55,0	1,6	- 6,2	- 10,6	- 18,8	- 21,5	- 8,2

1. Q1 : 20 % des personnes les plus modestes, ..., Q5 : 20 % des personnes les plus aisées ; D1 : 10 % des personnes les plus modestes, ..., D10 : 10 % des personnes les plus aisées.

2. Les cotisations sociales retenues ici regroupent les cotisations patronales et salariales famille.

3. Allocation de soutien familial, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, complément de libre choix d'activité de la Paje, complément familial, allocation de base de la Paje et allocation de rentrée scolaire.

4. Partie « socle » du revenu de solidarité active, minimum vieillesse (Aspa), allocation supplémentaire d'invalidité, allocation pour adulte handicapé et son complément.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les personnes du 3^e quintile de niveau de vie avant redistribution ont acquitté en moyenne 295 euros d'impôt sur le revenu par an et par unité de consommation.

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2010 (actualisée 2012), modèle Ines, calculs Drees et Insee.

Documents. Le poids des services collectifs dans la redistribution**2. Montant moyen et poids des prestations en nature et des prélèvements sur la consommation et l'investissement, dans le cadre d'un bilan redistributif élargi**

	montant par équivalent adulte en euros, part dans le revenu net en %					Ensemble de la population
	Quintiles de niveau de vie avant redistribution					
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	
Revenu avant redistribution						
Montant par équivalent adulte	7 080	14 460	19 860	26 460	48 540	23 280
Part dans le revenu net	108,1	108,7	110,8	111,8	111,4	110,9
Revenu net						
Montant par équivalent adulte	6 550	13 300	17 930	23 660	43 560	21 000
Part dans le revenu net	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu après redistribution = revenu disponible						
Montant par équivalent adulte	10 380	14 510	18 300	23 160	39 280	21 130
Part dans le revenu net	158,5	109,1	102,1	97,9	90,2	100,6
Santé						
Montant par équivalent adulte	2 770	3 110	2 910	2 800	2 860	2 890
Part dans le revenu net	42,3	23,4	16,2	11,8	6,6	13,8
Éducation : maternelle, primaire						
Montant par équivalent adulte	1 470	970	900	770	680	960
Part dans le revenu net	22,4	7,3	5,0	3,3	1,6	4,6
Éducation : collège, lycée						
Montant par équivalent adulte	2 070	1 470	1 250	1 040	940	1 350
Part dans le revenu net	31,6	11,1	7,0	4,4	2,2	6,4
Éducation : supérieur						
Montant par équivalent adulte	350	310	320	370	370	340
Part dans le revenu net	5,3	2,3	1,8	1,6	0,8	1,6
Logement social						
Montant par équivalent adulte	260	220	170	130	50	170
Part dans le revenu net	4,0	1,7	0,9	0,5	0,1	0,8
Revenu ajusté						
Montant par équivalent adulte	17 300	20 590	23 850	28 270	44 180	26 840
Part dans le revenu net	264,1	154,8	133,0	119,5	101,4	127,8
TVA (consommation uniquement)						
Montant par équivalent adulte	- 1 400	- 1 670	- 2 040	- 2 550	- 3 420	- 2 220
Part dans le revenu net	- 21,4	- 12,6	- 11,4	- 10,8	- 7,9	- 10,6
TIPP						
Montant par équivalent adulte	- 290	- 340	- 410	- 490	- 550	- 410
Part dans le revenu net	- 4,4	- 2,6	- 2,3	- 2,1	- 1,3	- 2,0
Droits de consommation sur les tabacs						
Montant par équivalent adulte	- 300	- 270	- 290	- 280	- 250	- 280
Part dans le revenu net	- 4,6	- 2,0	- 1,6	- 1,2	- 0,6	- 1,3
Autres taxes indirectes						
Montant par équivalent adulte	- 150	- 180	- 220	- 250	- 310	- 220
Part dans le revenu net	- 2,3	- 1,4	- 1,2	- 1,1	- 0,7	- 1,0
Taxes sur les acquisitions immobilières						
Montant par équivalent adulte	- 120	- 210	- 310	- 430	- 610	- 340
Part dans le revenu net	- 1,8	- 1,6	- 1,7	- 1,8	- 1,4	- 1,6
TVA sur les gros travaux						
Montant par équivalent adulte	- 30	- 40	- 50	- 70	- 130	- 70
Part dans le revenu net	- 0,5	- 0,3	- 0,3	- 0,3	- 0,3	- 0,3
Revenu « final »						
Montant par équivalent adulte	15 010	17 880	20 530	24 200	38 910	23 300
Part dans le revenu net	229,2	134,4	114,5	102,3	89,3	111,0

Lecture : les personnes du 1^{er} quintile de niveau de vie avant redistribution ont acquitté 1 400 euros par équivalent adulte au titre de la TVA sur la consommation, ce qui a amputé leur niveau de vie net de 21,4 %.

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu net est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 2005 (actualisée 2007), modèle Ines ; Insee, enquête Santé 2002-2003 ; Drees, comptes de la santé 2006 ; Depp, panel des entrants en sixième en 1995 ; Depp, fichier « scolarité » de l'année scolaire 2006-2007 ; Depp, compte de l'éducation 2006 ; Insee, enquête Logement 2006 ; Insee, enquête Budget des familles 2006.

Dépenses moyennes par élève et par étudiant en France (2007)			
Niveaux d'enseignement	Effectifs	Dépense moyenne par élève (euros)	Dépense globale (milliards d'euros)
Enseignement pré-élémentaire	2 569 300	4 970	12,8
Enseignement élémentaire	4 033 000	5 440	22,0
Collège	3 143 000	7 930	24,9
Lycée général et technologique	1 527 800	10 240	15,6
Lycée professionnel	813 100	10 740	8,7
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	81 000	13 880	1,1

Source : Ministère de l'éducation nationale, "Repères et références statistiques", 2009.